

La réelle implication de nos élèves dans leur formation est primordiale non seulement et en premier lieu pour leur réussite dans des délais raisonnables et à moindre coût mais également par conséquent pour notre notoriété.

Il est donc dans l'intérêt de toutes les parties de s'assurer de cet engagement et d'anticiper les éventuels abandons.

Nous possédons un certain nombre d'outils principalement informatique pour suivre, informer et même relancer (si nécessaire) nos élèves tout au long de leur formation.

➤ **Notre planning** est géré dans RAPIDO (logiciel de gestion) :

Les élèves prennent rendez-vous pour les séances de formation théorique.

Nous planifions les 20 premières heures de pratique convenues dans le contrat dès le début de la collaboration, nous montrons à l'élève où consulter son planning de formation dans l'application MON PERMIS (tout en l'informant que des modifications seront possibles à son initiative ou la nôtre).

L'auto école informe l'élève avec son planning de formation, précisant que toute leçon non décommandée 48H à l'avance sera considérée comme due. La « notice » de consultation de l'agenda des rendez-vous dans MON PERMIS est également rappelée.

L'auto école demande à chaque élèves de contacter le bureau afin de confirmer ses prochaines leçons après une absence.

Cela favorise l'engagement et l'assiduité de l'élève.

Nous disposons d'outils permettant :

➤ **D'informer et suivre l'assiduité des élèves grâce :**

- Au suivi de leur progression pédagogique théorique et pratique sur les plateformes Prépacode CENTER de ENPC et ICIOFFICE
- Au suivi de leur nombre heures de conduite (planning logiciel RAPIDO et planning-élève dans son application MON PERMIS rubrique « mes prochains rendez-vous »).
- Pour les élèves qui s'entraîneront au Code sur Pass Rousseau, il existe un mail de relance automatique s'ils n'ont pas réalisé de test depuis plus de 15 jours.

➤ **De relever les absences et prévenir les abandons**

- En cas d'absence en leçon, nous appelons et envoyons un mail à l'élève ou ses parents pour en connaître les raisons.
- La mention « ABSENCE » est apposée sur le planning RAPIDO.
- Le cas échéant nous convoquons les élèves concernés, avec leur représentant légal.
- Après une absence chaque leçon non confirmée par l'élève est annulée par l'auto école.
- Dans le logiciel RAPIDO, nous pouvons gérer le statut du dossier d'un candidat selon certaines situations (en sommeil, restitué, archivé).